

L'incident de chasse à courre qui s'est produit dans le Tarn où un cerf a été poursuivi jusque dans le salon d'une maison, a ouvert le débat sur la pratique de cette chasse en France. Faut-il l'interdire comme d'autres pays européens ou continuer à l'autoriser? Une majorité de nos lecteurs sont favorables à une interdiction mais les défenseurs de la chasse à courre ne désarment pas.

## OUBLIEZ VOS PRÉJUGÉS

© **M. Goul.** Pour ma part je suis âgé de 21 ans et j'ai découvert la vénerie il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui je possède ma propre meute pour chasser à tir (alors que je ne suis qu'étudiant), et je m'efforce de chasser dans la plus pure tradition de la vénerie, en respectant la nature, mes chiens (qui ne sont pas affamés du tout) et les animaux que je chasse. Alors, messieurs les détracteurs, au lieu de critiquer sans connaître venez assister à une chasse à courre, pas forcément au cerf, mais au lapin ou au lièvre, et vous verrez que ce ne sont pas des aristos qui chassent, mais pour nombre d'entre eux, des jeunes comme moi passionnés. S'il vous plaît, arrêtez vos critiques désabusées, et oubliez un peu vos préjugés!

## LES BARBARES SNOBS

© **Bernard Iffli, Tarn.** Cette chasse est pratiquée par une race à part: celle des barbares-snob, se prenant pour l'élite de la chasse. Beaucoup d'équipages chassent avec des relais de chiens (40 dans un camion, 40 dans un 2° camion). De plus les chiens ne sont pas nourris pendant 2 à 3 jours pour les rendre plus mordants. La période de chasse novembre/avril en faisant

## CHASSE À COURRE ET PROTECTION DES ANIMAUX



perdre 10 fois plus de calories aux cervidés poursuivis, nuit gravement à la gestation des biches et au refait des bois de cerfs (février/fin juillet). Un mode de chasse écoeurant et pervers à interdire de suite.

## QUESTION DE MORALITÉ

© **J. Poignet.** La chasse à courre, privilège nobiliaire, aurait normalement dû disparaître définitivement, alors que les fêtes royales et princières tombaient dans le panier de la Révolution. Question de logique mais aussi de moralité élémentaire à deux siècles et demi de distance. La tolérer à nouveau c'est se moquer des Français, lesquels ont payé assez cher le droit de vivre en harmonie avec la faune de leur territoire.

## C'EST UN ART

© **Benoît B.** J'ai 37 ans et je chasse à courre depuis mon plus jeune âge. Avant de critiquer la chasse à courre, il faut aller la découvrir sur place. C'est une activité extraordinaire, pratiquée par des hommes et des femmes qui respectent la nature, les animaux et les hommes. Malheureusement, il peut y avoir des incidents dans ce domaine, comme dans toute autre activité. Les médias s'en

emparent alors aussitôt pour faire du « sensationnel ». Nous n'interdisons pas la pratique du football, alors que quelques milliers de « supporters » et quelques centaines de joueurs se comportent comme des abrutis. Alors, venez découvrir le travail du chien face à un animal sauvage. Venez découvrir la chasse en forêt, la vraie nature (pas celle de Walt Disney) et vous apprendrez beaucoup de choses. Mais de grâce, ne vous acharnez pas contre « un art », que vous ne voulez même pas essayer de connaître.

## INSTINCT SADIQUE

© **M. Abalachas.** C'est une honte de faire souffrir des êtres vivants à ce point. Les apports des scientifiques et des éthologues disent aujourd'hui que les animaux sont aussi sensibles que les humains et même que leurs émotions sont exacerbées par rapport aux nôtres. En effet, ils ne peuvent la tempérer par la réflexion et la raison. La panique et la souffrance d'une bête traquée sont indicibles... Quel instinct sadique et quelle bestialité poussent ainsi certains à jouir de cette traque et du carnage de la chasse à courre?

## COMME LA CORRIDA

© **M. Alana.** La chasse à courre, « plaisir » de richards qui s'amusent de l'affolement et la mort sauvage d'un animal, pratique barbare d'un autre âge, devrait être interdite depuis très longtemps.

Je ne fais aucune différence entre la corrida et la chasse à courre: barbares qui n'ont rien d'humain et qui se repaissent de la souffrance animale...

## CHOISIR SON CAMP?

© **Kix.** Pourquoi doit-on forcément soit être dans le camp des chasseurs, soit dans celui des écologistes? Je pense que la majorité des chasseurs sont des amoureux de la Nature, qui la connaissent beaucoup mieux que n'importe quel citadin. On peut très bien être chasseur ET écologiste, et les deux vont souvent de pair.

## DOUBLE ABERRATION

© **J.-P. Richier.** La chasse à courre est une double aberration. Aberration envers les animaux traqués et mis à mort dans des conditions injustifiables. Aberration envers la population qui subit les caprices du petit monde de la vénerie. Depuis début 2005, la chasse à courre est abolie en Angleterre et au Pays de Galles, après avoir déjà été interdite en Écosse, qui a son propre système judiciaire. Et ce malgré les manœuvres dilatoires de la Chambre des Lords (le Sénat en pire) et les gesticulations de la Countryside Alliance (la FNC en pire), brandissant les sempiternels faux arguments de la tradition d'une main et de l'écologie de l'autre. Mais en France, cette pratique perdure, comme sa cousine la corrida. Pauvre France, où tant de citoyens, fiers de leur République à tant d'égards, ont honte d'elle lorsqu'elle autorise ces agissements d'un autre âge...

Retrouvez notre dossier sur la chasse à courre et de nombreuses autres réactions; participez vous aussi au débat en vous connectant sur [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr).



Notre consultation sur [www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr)

Faut-il interdire la chasse à courre ?

OUI 72%    NON 28%